

UN INSTRUMENT POLITIQUE POUR AFFIRMER LA GRANDEUR DE L'ÉGLISE

Ce n'est qu'à partir de 1918 que les chanoines de l'Abbaye de Saint-Maurice envisageront à nouveau de se lancer dans l'activité missionnaire.

Entre temps, le contexte a changé : l'impérialisme colonial des grandes puissances européennes a abouti à la « Grande Guerre » de 1914-1918 qui laissera des traumatismes profonds et durables. La période de l'entre-deux guerres va marquer à la fois l'apogée et le début du déclin des empires coloniaux érigés au 19^e siècle.

Sous le pontificat de Pie XI qui débute en 1922, les appels à la mobilisation missionnaire vont se multiplier, notamment par la publication de nombreuses directives papales pour l'expansion du catholicisme. Le point d'orgue de cette nouvelle stratégie conquérante est l'Exposition missionnaire universelle qui s'est tenue en 1925 à la Cité du Vatican. S'inspirant des événements similaires organisés par les différentes nations européennes depuis la fin du 19^e siècle, cette foire missionnaire reprend plusieurs caractéristiques des expositions coloniales, tout en s'en distinguant sur deux points : d'une part les stands commerciaux laissent la place à des stands vantant les mérites des entreprises d'évangélisation, et d'autre part une certaine distance morale est prise avec les « expositions ethnologiques », en particulier avec les « villages nègres » appelés aussi « zoos humains », qu'on verra encore en 1931 à l'Exposition universelle de Paris mais qui, dans le cadre des expositions missionnaires, exhibent des mannequins. Cet événement de grande ampleur, qui reste à ce jour la plus grande exposition jamais organisée par le Saint-Siège, constitue un instrument politique pour l'affirmation de la grandeur de l'Église : il s'agit de redonner au Saint-Siège dans l'ordre des nouvelles nations le prestige qui fut le sien jusqu'à l'abdication militaire des troupes pontificales lors de la prise de Rome le 20 septembre 1870. Le règlement juridique de cette question se fera par les accords du Latran en 1929, date jusqu'à laquelle les papes successifs se considéraient officiellement comme tenus prisonniers dans les murs du Vatican. Désormais dépourvu d'armée pour étendre son influence à travers le monde, le Saint-Siège ne cherchera plus à conquérir des territoires, mais il entend se constituer en fer de lance d'une campagne mondiale de « conquête des âmes », pour reprendre la terminologie de l'époque.

RÉFÉRENCES

Erick Cakpo, « L'exposition missionnaire de 1925. Une affirmation de la puissance de l'Église catholique », dans *Revue des sciences religieuses*, 87/1 (2013), p.41-59.

Claude Soetens, « Pie XI et les missions. Influences et circonstances majeures (1922-1926) », dans *Achille Ratti pape Pie XI. Actes du colloque de Rome (15-18 mars 1989)* organisé par l'École française de Rome en collaboration avec l'Université de Lille III - Greco n° 2 du CNRS, l'Università degli studi di Milano, l'Università degli studi di Roma - «La Sapienza», la Biblioteca Ambrosiana. Rome : École Française de Rome, 1996. p. 719-734.

Utilisateur:

Mot de passe:

[Mot de passe oublié?](#) / [Créer un compte](#)